



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 octobre 2025

Date de convocation

03 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Date d'affichage

03 OCTOBRE 2025

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

Nombre de
Conseillers

En exercice.....33

Présents.....28
Votants.....33

N° DEL-25-63

Objet

**Classement des
secteurs pavés de
Paris-Roubaix**

Étaient Absents excusés :

Yves FLOQUET, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.

Thomas JORIEUX, adjoint au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire.

Secrétaire de séance : Priscilla DZIEMBOWSKI

COMMUNE DE MARLY (59)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2025

Rapport :

La célèbre course du « Paris-Roubaix » existe depuis 1896 et se déroule sur environ 250 kilomètres, dont près de 55 sur routes pavées ce qui lui confère son caractère particulier et son surnom « d'enfer du Nord ».

En 1977, face à la macadamisation croissante des secteurs pavés, une association s'est créée « Les amis du Paris-Roubaix » pour protéger les pavés qui font la renommée de cette course cycliste.

En 2024, la DREAL a engagé la démarche de classement des secteurs pavés, suite à une étude de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) de 2023 pour procéder au classement, au titre de la loi de 1930, pour confirmer la pertinence du classement et établir un périmètre cohérent.

Ainsi sur les 134 secteurs pavés recensés et empruntés par la course depuis 1968, 54 secteurs ont été retenus au regard de leur bon état et comme éléments indissociable de cet événement. La ville de Marly, et plus particulièrement la route départementale de Péruwelz à Saultain N° 75.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le classement de ce secteur et sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique.

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu l'étude de l'IGEDD et plus particulièrement la visite des 18 et 19 avril 2023 ;

Vu le classement effectué par la DREAL en 2024 ;

Considérant que le classement de ces secteurs pavés constitue une part de reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces pavés et de la course associée ;

Considérant que le classement par la DREAL des 54 secteurs classés assure de manière durable une garantie de la protection pérenne de ces pavés ;

Considérant que la Ville de Marly souhaite conserver cette voirie pavée « Route Départementale de Péruwelz à Saultain N°75 » comme élément indissociable de la course cycliste « Paris-Roubaix » ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'autoriser le classement de cette portion de routes pavées,
- d'autoriser l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour la course cycliste « Paris-Roubaix ».

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

SLO

ID : 059-215903832-20251009-DEL_25_63-DE

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Patrick LEMAIRE,

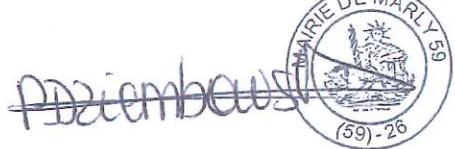
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

La secrétaire de séance

Priscilla DZIEMBOWSKI



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 17.10.2025.....
Document exécutoire à compter du 17.10.2025..